

RAID PERIGORD AVENTURE EUROPE 2006

26, 27, 28, 29, 30, 31 Août

Dossier d'inscription

raid-perigord-aventure.com

CONSEIL GENERAL DE LA DORDOGNE
Direction des Sports et de l'Animation Sportive
Service Evénements et Animation Sportive



2 rue Paul Louis Courier
24019 Périgueux Cedex
☎ : 05.53.45.40.29-portable : 06.89.72.43.08
Fax : 05.53.46.74.18
Courriel : cg24.raid@dordogne.fr



DOSSIER INSCRIPTION

RAID EUROPE 2006

PERIGORD AVENTURE

***Places limitées :
55 équipes Maximum***

***Les pièces à joindre doivent être renvoyées avant
Le 31 MAI 2006***

**Conseil Général de la Dordogne
Direction des Sports et de l'Animation Sportive
Service événements et Animation sportive
2, rue Paul Louis Courier
24019 Périgueux cedex
☎: 05.53.45.40.29. Fax: 05.53.46.74.18.
☎: 06.89.72.43.08
www.raid-perigord-aventure.com
cg24.raid@dordogne.fr**

SOMMAIRE:

- Présentation : le Périgord p3
 - Le concept du raid p6
 - Le niveau de pratique p9
 - Le programme des journées p11
 - Le règlement p12
 - **La fiche d'inscription** **p16**
 - Note aux éducateurs p21
 - **Fiche accompagnateur(s); location vtt: (à renvoyer)** **p22**
 - Course moniteurs p23
 - **Fiche transport: (à renvoyer)** **p24**
 - Adresse du camping p25
 - Contacts du raid p26
-
- **Pièces à renvoyer: (pour chaque participant)**
 - **Autorisation parentale.**
 - **Certificat médical.**
 - **Brevet de 50 mètres.**
 - **Fiche sanitaire de liaison.**
 - **Fiche location VTT**

 - **Pièces à renvoyer: (pour les accompagnateurs)**
 - **Fiche accompagnateur(s)**
 - **location VTT**
 - **Fiche transport**

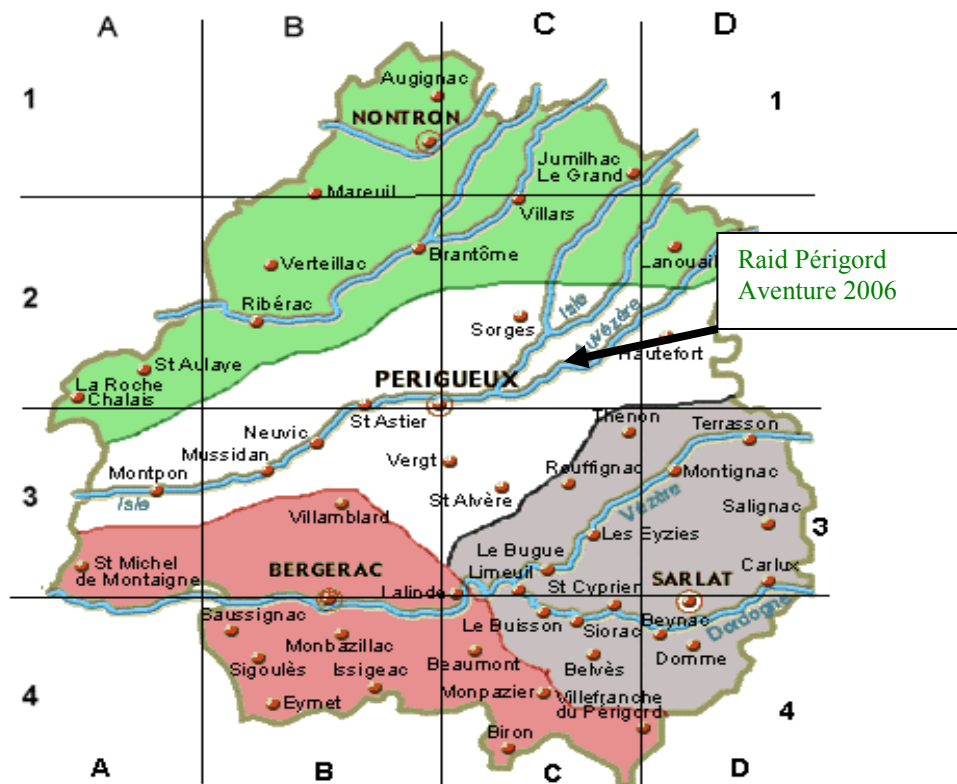
LA DORDOGNE CARTE D'IDENTITE

Capitale mondiale de la Préhistoire, pays de Lascaux, la Dordogne est le premier département Français pour le tourisme intérieur.

Dotée d'un gros patrimoine culturel, historique, culinaire, la Dordogne est un pays riche en traditions.

Son environnement naturel et ses multiples pays font d'elle, une contrée incontestablement appropriée aux activités de pleine nature.

La Dordogne est divisée en quatre pays:
Le Périgord blanc (terre calcaire du Ribéracois)
Le Périgord vert (forêt du Nontronnais)
Le Périgord rouge (terre viticole du Bergeracois)
Le Périgord Noir (bois de chênes du Sarladais)



LE PERIGORD BLANC CUBJAC

Le Périgord Blanc, pays de Périgueux et sa vallée de l'Isle, au centre du département, est le pays des plateaux calcaires et des larges vallées de prairies sillonnées par l'Auvézère et l'Isle.

De Hautefort jusqu'à Nontron, en passant par la capitale de la Dordogne, Périgueux.

Le Périgord Blanc accueille entre les bourgades de Savignac les Eglises, Sorges et ses truffes, Cubjac, Saint-Astier, Neuvic et Mussidan.

Aux alentours de Cubjac, vous trouverez à découvrir la cascade des forges d'ans qui alimentait autrefois le moulin de la forge d'ans pour la fabrication des canons.

De plus le Château d'Hautefort représente un monument historique qui caractérise bien le Périgord Blanc, il domine toute la vallée et ses jardins prestigieux lui donne un charme incontestable.

Mais vous pensez peut-être que le tableau paraît trop beau, venez donc découvrir par vous-même la terre d'élection du tourisme culturel et de la pleine nature (animée, bien sûr, par la chaleur des habitants du Sud-Ouest !)

ANNEE 2006

TROISIEME EDITION DU RAID EUROPEEN

Le Nombre d'équipes pour le raid 2006 est limité à 55. Les 55 premières inscrites, en respectant la date butoir du 31 Mai 2006, seront prioritaires quant à leur participation au Raid Périgord Aventure Europe 2006.

Ce raid veut être un lieu d'échanges entre jeunes français et jeunes européens au travers d'activités de pleine nature qui demandent solidarité, confiance, travail d'équipe, et communication.

Il se veut aussi être un lieu d'échanges culturels et humains.

Telle est la volonté de la Direction des Sports du Conseil Général de la Dordogne.

C'est à travers ce Raid Périgord Aventure, que vous trouverez moyen d'expression et de réalisation dans le domaine sportif et culturel.

LE PERIGORD VOUS ACCUEILLE:

***BIENVENUE ET QUE LE MEILLEUR
GAGNE...***

RAID PERIGORD AVENTURE EUROPE

CONCEPT

Par équipe de Quatre, les jeunes garçons et filles, âgés de 14 à 16 ans représentent leur département associé à un pays de la Communauté Européenne pour se lancer dans un **RAID AVENTURE** mêlant **SPORT** et **CULTURE**.

Ce **RAID** sera composé de trois étapes sportives où les participants traverseront en VTT, canoë, trekking, pont de singe, tyrolienne les sites naturels du **PERIGORD BLANC**.

Tout au long de ces épreuves sportives et culturelles les équipes pourront amasser des points qui leurs permettront de découvrir l'énigme finale.

Le thème de la partie culturelle sera sur l'histoire de la Dordogne.

L'équipe qui saura déchiffrer l'énigme finale remportera le **RAID PERIGORD AVENTURE EUROPEEN**.

Ce raid vous permettra de découvrir le département, de développer l'esprit d'équipe et d'initiative au travers d'activités de pleine nature; d'échanger avec vos partenaires européens.

Votre complémentarité, votre ténacité, votre aptitude à l'effort; votre faculté à communiquer et votre sens de la réflexion seront vos atouts majeurs.

GESTION DE L'EFFORT

Sur les différentes étapes du raid nous vous conseillons:

- De vous alimenter régulièrement:
 - Bien manger le matin.
 - Utiliser les points de contrôles.(barres de céréales, pain d'épices...)

- De vous hydrater régulièrement:
 - Boire peu mais souvent.
 - Utiliser les points de contrôles.(eau, jus d'orange...)

- De vous protéger du soleil, mais aussi de la pluie si cela est nécessaire.(casquette, lunette, kway...)

- D'être régulier dans vos efforts.(attention à ne pas partir trop vite)

- De vous couchez tôt, car les étapes sont longues et éprouvantes.(pour garder un maximum d'énergie pour tenir tout le raid)

- de vous entraider car chaque personne de votre équipe peut avoir des moments de fatigue physique ou morale.(chaque équipe doit rester groupée tout au long du raid)

- De garder votre calme, même dans les moments difficiles.

- De rester motivé, enthousiaste et solidaire.

LA VIE DE CAMP

RESPECTER:

- Le règlement du raid.

- La vie en communauté:
 - Avoir une tenue vestimentaire convenable sur le camp.
 - Etre à l'heure au service des repas, ainsi qu'aux briefings et au départ des étapes.

- L'environnement:
 - Utiliser les poubelles mises à votre disposition.

- Les installations:
 - Propreté des sanitaires, et des différents locaux.

- L'interdiction d'alcool et de cigarettes sur le camp.

- Le sommeil des autres, éviter le tapage nocturne.

- Les personnes ne faisant pas partie du raid.(autres campeurs)

- Les personnes qui sont à l'encadrement du raid.

LE NON RESPECT DE LA VIE DE CAMP ENTRAINERA DES POINTS DE PENALITES POUR L'EQUIPE MISE EN CAUSE.

RAID PERIGORD AVENTURE

EPREUVES SPORTIVES

Capacités minimums pour les différentes pratiques.

TRAIL Maxi 16 km	<ul style="list-style-type: none">➤ Course à pied sur différents reliefs
VTT Maxi 40 km	<ul style="list-style-type: none">➤ Savoir utiliser les vitesses en fonction du terrain et du relief.➤ Savoir freiner pour évoluer en toute sécurité.➤ Etre capable de porter son vélo.➤ Posséder quelques notions de réparations.➤ Connaître et respecter le code de la route, et le respect de l'environnement.
COURSE D'ORIENTATION	<ul style="list-style-type: none">➤ Savoir lire une carte➤ Savoir utiliser une boussole➤ Savoir trouver un azimuth
CANOE Maxi 15 km	<ul style="list-style-type: none">➤ Savoir nager (certificat 50 mètres).➤ Savoir embarquer, ramer, diriger, vider le bateau et débarquer (canoë 3 places ouvertes).

Un bon niveau de pratique est conseillé,
La durée moyenne d'une étape sera de 9h00, dont 6h00 d'effort.

Le Niveau de Pratique

Chers éducateurs,

Fort de notre expérience et de nos observations passées (11^{ème} raid), nous nous permettons de vous adresser ces quelques recommandations.

La vocation du raid "Périgord Aventure" n'est pas d'accueillir des athlètes de haut niveau ou de battre des records....

Notre objectif sportif est, au travers des activités de pleine nature, de permettre à chaque jeune, quelque soit son niveau, de progresser, de gérer son effort, de se dépasser pour qu'à la fin subsiste le plaisir . Le plaisir et la satisfaction d'avoir "boucler" le parcours ensemble, avec ses équipiers, et de se souvenir que...**"c'était dur mais on l'a fait"**.

Cette épreuve est longue et parfois difficile. Alors pour que le plaisir l'emporte sur le dégoût nous attirons votre attention sur le niveau de pratique minimal requis.

Chaque année, des jeunes se présentent au départ de cette épreuve sans avoir été informé sur la nature et la longueur des épreuves, sans préparation physique minimale ou sans initiation préalable aux activités de pleine nature.

Le résultat ne correspond pas vraiment aux objectifs que nous nous fixons pour ces jeunes. Bien sûr nous assurons lors de la journée d'accueil une initiation, (nous fournissons des documents), une sensibilisation aux techniques de ces pratiques (course d'orientation, vtt...) et aux mesures de sécurité à respecter (franchissements aériens, canoë ...).mais pour certains d'entre eux il est déjà trop tard...

C'est pour cette raison que nous vous invitons dans la mesure de vos disponibilités et de vos compétences, d'informer les jeunes sur les capacités physiques requises (voir épreuves sportives) et de les conseiller sur une préparation physique éventuelle ou de les assister dans un programme d'entraînement.

-Nous comptons sur vous et espérons vous retrouver en pleine forme le 26 août pour la version Européenne 2006 du Raid PERIGORD AVENTURE.

PLANNING DU RAID EUROPEEN 2006 :

	Samedi 26 Août	Dimanche 27 Août	Lundi 28 Août	Mardi 29 Août	Mercredi 30 Août	Jeudi 31 Août
MATIN	ORGANISATION					
		- 7h Petit déjeuner. - 9h-11h30 : Visite Touristique	- 7h Petit déjeuner. - 8h DEPART ETAPE 1	- 7h Petit déjeuner. - 8h DEPART ETAPE 2	- 7h Petit déjeuner. - 8h DEPART ETAPE 3	- 7h Petit déjeuner. DEPART
	VOTRE ROLE					
		- Encadrement de votre équipe. - 12h Repas.	- Signaleurs étape 1.	- Signaleurs étape 2.	- Signaleurs étape 3.	- Rangement du camp.
APRES -MIDI	ORGANISATION					
	- 14h Accueil des équipes. - Installation du camp. - 19h Pot de bienvenue. - 20h repas.	- 14h Briefing (prologue). - 14h30 Prologue. - 17h Briefing 1 concurrents (étape 1, concept, vie de camp, gestion de l'effort). - 18h Briefing 1 moniteurs (étape 1), Présentation Course Moniteurs.	ETAPE 1	ETAPE 2	- 14h Enigme finale.	
			- 19h Repas.	- 19h Repas.	- 19h Pot Soirée de clôture, remise des récompenses.	
VOTRE ROLE						
	- Passer au stand VTT : pour les plaques vtt, et la vérification du matériel.	- Encadrement. - Respecter les horaires.(Briefing) - 21h Course moniteurs. - 22h30 Remise des récompenses. Dégustation gastronomique	-- 21h Briefing 2 concurrents (étape 2). - 22h Briefing 2 moniteurs (étape 2). - Encadrement sur le camp.	- 21h Briefing 3 concurrents (étape 3). - 21h30 Briefing 3 moniteurs (étape 3). - Encadrement sur le camp.	- Encadrement sur l'énigme finale.	

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS

A LIRE IMPERATIVEMENT ET A TRANSMETTRE AUX CONCURRENTS

Le Règlement

ARTICLE 1 - ORGANISATION GÉNÉRALE

1.1 Le Conseil Général de la Dordogne organise **du 26 au 31 août 2006 la troisième édition du Raid Périgord Aventure Europe.**

1.2 Cette aventure sportive et culturelle est ouverte à tous **les jeunes âgés de 14 à 16 ans** selon les critères d'inscription.

1.3 Fournir une photocopie d'une pièce d'identité pour chaque concurrent d'équipe.

ARTICLE 2 - LE CONCEPT

2.1 **Par équipe de 4, masculine, féminine ou mixte, de jeunes adolescents âgés de 14 à 16 ans, se lancent dans un raid.** Tout en se déplaçant au cœur du **Périgord Blanc** en course à pied, VTT, canoë, orientation, les équipes devront résoudre différentes énigmes.

2.2 Les épreuves sportives et culturelles vous permettront d'amasser des points.

L'objectif de ce raid est de faire découvrir le département de la Dordogne et de développer l'esprit d'équipe et d'initiative au travers d'activités de pleine nature; favoriser les échanges entre les jeunes européens.

ARTICLE 3 - LES ÉQUIPES

3.1 Chaque équipe comprend 4 concurrents dont deux français avec deux européens.

3.2 Les équipes, peuvent être **masculine, féminine ou mixte.**

3.3 L'équipe devra désigner **un capitaine.**

3.4 Les équipes sont tenues de se présenter au complet aux départs, points de contrôle (P.C) et arrivées.

3.5 Chaque équipe disposera d'un road-book, d'une carte fourni par l'organisation.

ARTICLE 4 - LES ÉPREUVES

4.1 Unités de mesure

Les étapes sportives sont **chronométrées** puis converties en **points** selon un barème.

L'unité de mesure des épreuves culturelles et de connaissances (énigmes, balises) est le point. **Elles permettent d'accroître considérablement le capital.**

4.2 Le déroulement

Le parcours complet du raid est tenu secret.

Chaque étape se compose d'une ou plusieurs épreuves retenues (VTT, canoë, orientation, trekking, franchissements aériens bike and run...)

Au cours de chaque étape **les concurrents devront résoudre des énigmes**, répondre à des questions.

4.3 L'ordre de départ

L'ordre de départ de chaque équipe est donné selon le classement général sauf départ en ligne. Les départs peuvent également être donnés par vagues successives de plusieurs équipes, dans l'ordre inverse du classement.

4.4 Temps limite.

Des portes horaires sont fixées à certains points de contrôle (P.C).

Les équipes ne se présentant pas dans les limites horaires fixées sont neutralisées et rapatriées par véhicule au campement.

Elles sont classées après les équipes qui effectuent la totalité du parcours, par ordre de neutralisation.

4.5 Les points de contrôle (P.C.)

Les équipes doivent **obligatoirement** passer par les différents **points de contrôle** spécifiés par l'organisation. Les équipes ayant raté un ou plusieurs P.C. seront pénalisées.

4.6 Les énigmes

Des indices et des sites, mentionnés sur le road-book, permettent de trouver des objets et/ou de résoudre des énigmes.

L'équipe qui aura trouvé un objet et/ou résolu une énigme devra impérativement les remettre à l'éducateur présent sur le site, pour les faire valider et bénéficier des points correspondants.

4.7 Le road-book

Un road-book retraçant le thème général du raid sera remis à l'équipe au début des étapes.

Dès que l'équipe franchit la ligne d'arrivée elle doit restituer son road-book pour bénéficier des points correspondants.

4.8 En cas d'incidents, d'abandon, de faits imprévus, les équipes sont tenues de prévenir rapidement l'organisation.

4.8 bis L'abandon d'un concurrent d'une équipe, même temporaire(c'est à dire pour une seule étape) engendrera une perte de points au classement général, de plus l'équipe ne pourra prétendre à la victoire finale. Cependant, le concurrent pourra reprendre le départ du lendemain.

4.9 L'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie d'une étape (durée, nature, contenu) à tout moment.

ARTICLE 5 - LES ÉQUIPEMENTS

5.1 Matériel obligatoire par concurrent.

- **VTT+ casque (possibilité de location à votre charge, une pièce d'identité sera demandée à l'éducateur responsable pour le retrait des VTTs, et des casques)**
- **Sac ou poche étanche (road-book).**
- Sac à dos type « Camel-back ».
- **Sifflet.**
- Gourde, montre et stylo.
- Sac de couchage.
- Lampe frontale. (piles de rechange)
- Paire de gants VTT.

5.2 Matériel obligatoire par équipe.

- Un kit de réparation VTT (4 chambres à air de 26 pouces , rustines, colle, patins de frein neuf au départ) indispensable même lorsqu'il y a location de vtt.
- Une pompe.
- **2 boussoles par équipe**
- Une tente, Pour les équipes mixte, prévoir 2 tentes.

NB : la présence du matériel obligatoire décrit dans les deux articles précédents sera contrôlée à l'arrivée des concurrents.

5.3 Réserves concernant l'équipement personnel des concurrents.

L'équipement personnel utilisé par les concurrents **en dehors des épreuves**, (tee-shirt en particulier) ne doit en aucun cas présenter un aspect injurieux, provoquant ou déplacé avec l'esprit du raid.

5.4 Matériel fourni par le Conseil général.

Le Conseil Général de la Dordogne s'engage à fournir pour chaque équipe :

- **Dossards (obligatoire pendant la totalité des épreuves sportives et culturelles).**
- Cartes.
- Road-books.
- Canoë, gilets et pagaies.
- Baudriers....

ARTICLE 6 - L'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS SPORTIVES

L'encadrement des activités sportives se fera en conformité avec le règlement de la Direction Départementale Jeunesse et Sport et de chaque fédération sportive concernée.

Les éducateurs sportifs du Conseil Général assureront une partie de l'encadrement.

L'encadrement sera complété : - Par des personnels compétents pour les disciplines spécifiques (BEES, BAPAAT)
- Par le personnel du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie (CNEFG)
- Par tous les accompagnateurs et éducateurs de s équipes engagées sur le raid, pour assurer la sécurité des concurrents pendant les étapes.

ARTICLE 7 - HÉBERGEMENT

Les concurrents seront hébergés en camps de toile (un camp garçons, et un camp filles)

Afin de respecter l'esprit du raid, tous les concurrents et accompagnateurs doivent prendre leur repas, dormir au camp, et ne pas en sortir.

7.1 Cas d'exclusion

L'organisation se réserve le droit d'exclure tous concurrents qui n'aurait pas respecté le règlement dans l'enceinte du camp et notamment les interdictions suivantes :

- Cigarettes
- Alcool
- Drogue
- Tapage
- Vol
- Dégradations (liste non exhaustive)

7.2 La restauration

L'organisation prend en charge les repas du 26 au soir jusqu'au matin du 31 août (petit-déjeuner)

Pendant le raid, les repas du midi seront pris à l'extérieur (repas froid).

L'organisation impose un arrêt obligatoire pour le déjeuner.

Les repas du soir seront pris au camp (repas chauds).

ARTICLE 8 - LA SÉCURITÉ ET L'ASSISTANCE MÉDICALE

Une équipe médicale assurera **en permanence** les secours.

Les secours locaux (SAMU, Pompiers) seront informés des itinéraires et des horaires de passage prévus des concurrents.

Tous les concurrents devront être à jour de leurs vaccinations (notamment le tétanos).

L'organisation se réserve le droit de retarder ou d'interdire le départ d'un concurrent et/ou d'une équipe pour insuffisance technique ou physique (après avis médical).

8.1 Règlement spécifique canoë.

- Deux canoës par équipe.
- Seules les pagaies fournies par l'organisation sont utilisées pour la progression.
- Le port du gilet fermé est obligatoire.
- Pas d'action volontaire à l'encontre d'un autre bateau.

8.2 Règlement spécifique VTT.

- Le port du casque est obligatoire.
- Respect du balisage et des consignes de sécurité données par les commissaires de course aux intersections et aux contrôles.
- Ne pas refuser un dépassement.
- Respect du code de la route, et de l'environnement.

ARTICLE 9 - LES INSCRIPTIONS

L'inscription se fait exclusivement par équipe. **Aucun concurrent libre ne sera accepté.**

Le maximum d'équipes pouvant être engagées est de 55.

Le raid est ouvert à tous les jeunes de 14 à 16 ans.

Le dossier doit être complet pour être inscrit définitivement.

L'équipe doit remettre un dossier d'inscription avant le 31 Mai 2006. L'équipe reconnaît avoir pris connaissance du niveau de pratique sportive requis et du règlement, joint dans le dossier d'inscription.

Le dossier comprend :

- La fiche d'inscription collective. . (obligatoire).
- Une autorisation parentale et décharge médicale. . (obligatoire).
- Un certificat médical par concurrent. . (obligatoire).
- Un certificat de natation (50 mètres) par concurrent. (obligatoire).
- Une fiche sanitaire de liaison. . (obligatoire).
- Note aux éducateurs.

ARTICLE 10 - LES RÉCLAMATIONS

La Direction de course est seule juge du bon déroulement des épreuves.

Les réclamations devront être déposées par écrit auprès de l'organisation dans les 15 minutes qui suivent l'arrivée de l'équipe. Passé ce délai, aucune plainte ne sera recevable.

ARTICLE 11 - LES PÉNALITÉS (liste non exhaustive).

- Présentation incomplète du matériel obligatoire (perte ou absence du matériel listé dans l'article 5.1 et 5.2) au départ, à un P.C, à l'arrivée ou pendant la course.
- Gêne caractérisée à l'encontre d'un concurrent et/ou d'un autre bateau.
- Présentation incomplète ou non- présentation de l'équipe à un P.C.
- Progression non groupée de l'équipe.(hors épreuve bike and run)
- Non respect des consignes de l'organisation ou de l'équipe médicale et du code de la route.
- Non présentation du road-book et/ou du questionnaire ou présentation illisible.
- Retard au départ d'une épreuve.
- Emprunt de voies goudronnées non autorisées.
- Recours à une assistance extérieure en dehors d'un cas de sécurité (accompagnateur portant assistance à son équipe pendant la course).
- Refus de passage lors de franchissements aériens.
- **Le non-respect de la vie de camp.**

ARTICLE 12 - MOTIFS DE MISE HORS COURSE

- Infraction sur l'âge ou l'identité d'un concurrent.
- Utilisation de moyens de transport ou de matériels non autorisés.
- Dégradation volontaire de l'environnement.
- Attitude injurieuse ou agressive envers l'organisation, la population ou les autres concurrents.
- Attitude déloyale, destruction, sabotage de matériel.
- Concurrent n'ayant pas son brevet de 50 mètres natation.
- Pollution, dégradations, vandalisme pendant et après les épreuves.
- **Falsification ou substitution des marques d'identification sur le parcours (balisage...).**
- Non assistance à un concurrent en danger.
- Abandon d'un équipier en difficulté.

ARTICLE 13 - LE CLASSEMENT

Plusieurs classements seront effectués (culture, sport, classement général, fair play).

ARTICLE 14 - LES RÉCOMPENSES

A l'issue des épreuves, les classements définitifs seront établis. Le **RAID PERIGORD AVENTURE EUROPE** se clôturera par un dîner pendant lequel seront remis les récompenses.

ARTICLE 15 - ASSURANCES

Conformément à la législation en vigueur, l'organisation a souscrit une police d'assurance responsabilité civile organisateur.

Aussi nous vous conseillons vivement de souscrire une police d'assurance individuel (pour chaque concurrent).

ARTICLE 16 – DOPAGE

Nous tenons à informer les participants sur l'interdiction de l'usage de produits dopants sous peine de sérieuses sanctions. Chaque participant s'engage à respecter les règles d'intégrité physique et de l'éthique sportive.

ARTICLE 17 – L'ENVIRONNEMENT

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement naturel et patrimonial : rester sur les chemins balisés, ne pas jeter de papiers dans la nature, respecter les sites culturels, éviter de déranger la faune et la flore.

RAID PERIGORD AVENTURE 2006

LES 26, 27, 28, 29, 30, 31 AOUT 2006

FICHE INSCRIPTION : à retourner avant le 31 Mai 2006, 55 équipes maximum

Département + Pays jumelé :
Personne à contacter :
Adresse :
Téléphone :

EQUIPE 1

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone :

Nom du capitaine :

**Chaque concurrent s'engage à lire et à respecter le règlement du Raid Périgord Aventure
Signature de chaque concurrent précédé de la mention « lu et approuvé »**

Concurrent 1

Concurrent 2

Concurrent 3

Concurrent 4

RAID PERIGORD AVENTURE 2006

LES 26, 27, 28, 29, 30, 31 AOUT 2006

FICHE INSCRIPTION : à retourner avant le 31 Mai 2006, 55 équipes maximum

Département + Pays jumelé :
Personne à contacter :
Adresse :
Téléphone :

EQUIPE 2

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone :

Nom du capitaine :

**Chaque concurrent s'engage à lire et à respecter le règlement du Raid Périgord Aventure
Signature de chaque concurrent précédé de la mention « lu et approuvé »**

Concurrent 1

Concurrent 2

Concurrent 3

Concurrent 4

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,

Adresse :

.....

Téléphone domicile :

N° de Sécurité sociale :

Mutuelle :

autorise mon fils, ma fille :

Nom :

Prénom :

à participer au raid sportif PERIGORD AVENTURE EUROPE 2006 organisé par le Conseil Général de la Dordogne qui se déroulera du 26 au 31 Août 2006 en Périgord.

Par ailleurs, j'autorise les responsables du raid à prendre toutes décisions concernant mon enfant et leurs donne tous pouvoirs en cas d'accident de maladie ou d'hospitalisation.

Fait àle.....

Signature des parents ou du représentant légal

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE

Je soussigné(e) Docteur,.....

Demeurant.....

.....

Certifie avoir examiné Monsieur, Mademoiselle.....

né(e) le.....

Demeurant.....

.....

et atteste n'avoir pas constaté à ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique des sports suivants : course à pied, marche, natation, canoë, VTT, parcours aériens, franchissements aquatiques, spéléologie, escalade...

Fait àle.....

Cachet et signature du médecin.

BREVET DE 50 METRES NATATION

OBLIGATOIRE

Je soussigné(e) ,

BEESAN (1) à la piscine de.....

Certifie que Monsieur, Mademoiselle

a passé avec succès le brevet de 50 mètres natation .

Fait àle.....

Cachet et signature

(1) BEESAN : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de Natation

Note aux éducateurs

RAID EUROPEEN 2006 Du 26 Août au 31 Août 2006

Dans le cadre de l'organisation du raid "Périgord Aventure", le Service des Sports du Conseil Général de la Dordogne vous présente le programme du raid et le rôle que nous attendons de vous avant et pendant le raid. Ceci dans un souci de mieux vous accueillir et afin de vous permettre de vous imprégner de ce projet pour vous intégrer à l'organisation dans les meilleures conditions.

Matériel :

- tente.
- vêtements de sport (vtt, course).
- vêtements de pluie.
- affaires de toilettes.
- maillot de bain...
- chaussures de sports
- casquette.
- lunette.
- lampe frontale +pile.

VOTRE RÔLE :

Sur le camp:

Il consiste à assurer la surveillance et la sécurité des concurrents :

- pendant les temps de repos.
- pendant les repas.
- pendant les briefings.

Pendant les étapes:

Votre rôle consiste à intégrer une équipe d'éducateurs avec pour fonctions :

1. -soit d'assurer la sécurité sur le parcours lors de passages jugés dangereux par l'organisation.
(cette équipe se déplace à VTT ou à bord d'un véhicule assistance selon votre choix et toujours sous la responsabilité d'un éducateur du Conseil Général)
2. -soit de tenir un point de contrôle ou un point de ravitaillement.
3. -soit d'encadrer une épreuve spécifique en fonction de vos qualifications.

Durant le séjour, vous serez sous la responsabilité du Conseil Général de la Dordogne (assurance - accompagnateur). La restauration et l'hébergement seront pris en charges par le Conseil Général de la Dordogne, uniquement pour les accompagnateurs des équipes. Nous vous rappelons que les animaux sont interdits.

RAID PERIGORD AVENTURE:

ACCOMPAGNATEUR:

Association/foyer/commune/Pays/Collège.....

Nom.....Prénom.....Âge...

Adresse.....

Tel.....

Diplômes ou qualifications sportives (pour l'encadrement) :.....

ACCOMPAGNATEUR:

Association/foyer/commune/Pays/Collège.....

Nom.....Prénom.....Âge.....

Adresse.....

Tel.....

Diplômes ou qualifications sportives (pour l'encadrement) :.....

Attention!!! Nous vous rappelons que seuls deux accompagnateurs maximum par équipe seront acceptés.

LOCATION VTT:

- location VTT - prix : 40 € par VTT

Nombre d'équipe:.....

Nombre de VTT:.....

LA COURSE DES "MONITEURS"

Chers éducateurs,

Voici une des spécialités du raid "PERIGORD AVENTURE".

En effet, nous perpétuons cette année encore , " **la course des moniteurs**", le Dimanche 27 Août 2006.

Cette épreuve est destinée à vous faire découvrir, en avant-première, le cadre naturel et sauvage dans lequel vont "gambader" vos chers ados. Mais surtout elle nous permettra de faire connaissance et de vous imprégner rapidement de l'esprit de l'organisation.

-Cette année encore sera particulière pour vous car elle vous réserve quelques surprises...et la première sera justement cette fameuse "course des moniteurs 2006"...L'accent est mis sur le sensationnel et non plus sur l'effort physique. Que du bonheur en perspective!!!

Tous les éducateurs accompagnant une équipe sont conviés à participer "amicalement" à cette mini-aventure (**inscription obligatoire** et constitution des équipes sur place).

LA COURSE DES MONITEURS : Le programme.

- EPREUVES** : surprise
- DUREE**: très courte
- NIVEAU**: "presque" facile

LA COURSE DES MONITEURS : Le règlement.

- Les équipes seront constituées par hasard et par nos soins.
- La bonne humeur est obligatoire ...en tout cas au départ!
- L'assistance au sein de votre équipe, sera assurée par nos soins.
- Le matériel vous sera gracieusement fourni.

LA COURSE DES MONITEURS : La remise des récompenses.

Elle aussi, sera surprenante et agréable...: Nous dégusterons toujours dans un esprit d'échange et de convivialité, certaines **spécialités gastronomiques du Périgord ainsi que les spécialités nationales de vos régions.**

Vos spécialités régionales sont évidemment très attendues !!

RAID PERIGORD AVENTURE EUROPE 2006

FICHE LIAISON

Merci de nous préciser votre heure et lieu d'arrivée et départ ainsi que votre moyen de locomotion.

GARE

Périgueux; Brive ; Angoulême ; Bordeaux

AEROPORT

Bordeaux; Toulouse.

VOITURE

.....

.....

.....

.....

.....

Lieu du raid :

**Camping de « l'Îlot »
Bourg
24640 CUBJAC**

Tel :05.53.05.39.79


***Le village de Cubjac est situé entre Périgueux et
Hautefort sur la route départementale « D5 ».***

***L'accueil du raid sera ouvert le 26 Août à partir
de 14h.***

CONTACTS:

Conseil Général de la Dordogne
Direction des Sports et de l'Animation
Service Evénements et Animation Sportive
2 rue Paul Louis Courier
24019 Périgueux Cédex

 05.53.45.40.29

 05.53.46.74.18 (fax)

 06.89.72.43.08

www.raid-perigord-aventure.com

cg24.raid@dordogne.fr